

millevaches

FÉVRIER
2020

JOURNAL DU **PARC NATUREL RÉGIONAL DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN**
PARC NATURAU REGIONAU DE MIUVACHAS EN LEMOSIN



Une association
pour le pastoralisme
sur la Montagne



Objectif Parc à
énergie positive
en 2030 !



En chemin vers
le circuit court

Une autre vie s'invente ici
Una outra vida s'inventa aquí



Sommaire

S'informer

P. 3

Une association pour le pastoralisme sur la Montagne

P. 4

Aux sons des cloches

P. 4

Chavanon en action : l'heure du bilan !

P. 5

Succès pour la saison 1 de l'aire de bivouac de la Maison du Parc

P. 6

Éclaircir Et au milieu coule une rivière...

P. 8

S'investir Préservons notre patrimoine !

P.10

Approfondir Objectif Parc à énergie positive en 2030 !

P.14

Rencontrer En chemin vers le circuit court

P.15

Découvrir Propriétaires forestiers en action



Le Parc naturel régional de Millevaches en Limousin

1 Région Nouvelle-Aquitaine / 3 Départements / 8 intercommunalités
335 067 hectares / 38 950 habitants
124 communes dont 4 villes-portes

En Corrèze : Affieux – Aix – Alleyrat – Ambrugeat – Bellechassagne – Bonnefond – Bugeat – Chamberet – Chaumeil – Chavanac – Chaveroche – Combressol – Confolent-Port-Dieu – Corrèze – Couffy-sur-Sarsonne – Courteix – Darnets – Davignac – Eygurande – Feyt – Gourdon-Murat – Grandsaigne – Lacelle – Lamazière-Haute – Laroche-près-Feyt – Le Lonzac – L'Église-aux-Bois – Lestards – Lignareix – Madranges – Maussac – Merlines – Meymac – Meyrignac-l'Église – Millevaches – Monestier-Merlines – Péret-Bel-Air – Pérols-sur-Vézère – Peyrelevade – Peyrissac – Pradines – Rilhac-Treignac – Saint-Augustin – Saint-Etienne-aux-Clos – Saint-Fréjoux – Saint-Germain-Lavolps – Saint-Hilaire-les-Courbes – Saint-Merd-les-Oussines – Saint-Pardoux-le-Neuf – Saint-Pardoux-le-Vieux – Saint-Rémy – Saint-Setiers – Saint-Sulpice-les-Bois – Saint-Yrieix-le-Déjalat – Saint-Angel – Sarran – Sornac – Soudaine – Lavinadière – Soudeilles – Tarnac – Toy-Viam – Treignac – Veix – Viam – Vitrac-sur-Montane

En Creuse : Banize – Basville – Beissat – Chavanat – Clairavaux – Courtine (la) – Crocq – Croze – Faux-la-Montagne – Felletin – Feniers – Flayat – Gentioux-Pigerolles – Gioux – Magnat-l'Étrange – Malleret – Mansat-la-Courrière – Mas d'Artiges (le) – Monteil-au-Vicomte (le) – Nouaille (la) – Pontarion – Pontcharraud – Poussanges – Royère-de-Vassivière – Saint-Agnant-près-Crocq – Saint-Frion – Saint-Georges-Nigremont – Saint-Marc-à-Frongier – Saint-Marc-à-Loubaud – Saint-Martial-le-Vieux – Saint-Martin-Château – Saint-Maurice-près-Crocq – Saint-Merd-la-Breuille – Saint-Oradoux-de-Chirouze – Saint-Oradoux-près-Crocq – Saint-Pardoux-d'Arnet – Saint-Pardoux-Mortierolles – Saint-Quentin-la-Chabanne – Saint-Yrieix-la-Montagne – Soubrebost – Thauron – Vallière – Villedieu (la)

En Haute-Vienne : Augne – Beaumont-du-Lac – Bujaleuf – Cheissoux – Croisille-sur-Briance (la) – Doms – Eymoutiers – Nedde – Peyrat-le-Château – Rempnat – Saint-Amand-le-Petit – Saint-Anne-Saint-Priest – Saint-Gilles-les-Forêts – Saint-Julien-le-Petit – Surdoux – Sussac



Millevaches, Journal du PNR de Millevaches en Limousin

Tél. : 05 55 96 97 00 - www.pnr-millevaches.fr
7 route d'Aubusson - 19290 Millevaches

Directeur de publication : Philippe Connan, président du PNR de Millevaches en Limousin & de l'association des Parcs du Massif Central
Coordination : Marie Mazurier, chargée de communication du Parc
Réalisation : Emmanuelle Mayer (éditorial, textes, photos) et Émilie Lordemus (maquette), en collaboration avec les techniciens du Parc naturel régional
Photo de couverture : Emmanuelle Mayer
Impression : Fabrègue, Saint-Yrieix-la-Perche, www.fabregueimprimeur.fr
Tirage : 19 000 exemplaires, imprimés sur papier
Dépôt légal à parution - ISSN : 1774-6876



MILIEUX NATURELS



Une association pour le pastoralisme sur la Montagne

Loin d'être obsolète, le pastoralisme est une pratique qui se développe sur la Montagne limousine, car elle permet d'entretenir des milieux naturels fragiles, comme les landes et les tourbières. « *Sans la dent de la brebis, ces surfaces seraient des friches ou des plantations de résineux* », explique Lise Rolland, éleveuse et bergère installée à Toy-Viam*. C'est pour cette raison que, depuis 8 ans, le Parc soutient des projets pastoraux, notamment sur les zones labellisées Natura 2000. « *Le pastoralisme a aussi un intérêt économique pour l'éleveur, car cela lui donne accès à plus de terres, notamment en période de sécheresse* », souligne Olivier Villa, chargé de mission au Parc naturel. En effet, les estives à pâturer sont étendues (jusqu'à 300 ha) et riches en nourriture. Autre intérêt, les groupements d'éleveurs emploient du personnel pour conduire les troupeaux et se répartissent les coûts salariaux liés à ces embauches. Chaque année, ces recrues se voient confier un plan de gestion pastoral, rédigé en concertation entre éleveurs, propriétaires fonciers et gestionnaires d'espaces naturels, de manière à obtenir en fin de saison des brebis bien nourries et des terrains entretenus, riches en diversité biologique.

Pour faciliter la préparation et la mise en oeuvre de ce plan de gestion, le Parc a accompagné la création de l'Association pour le Pastoralisme de la Montagne limousine, née en février 2019. Cette association, présidée par Jérôme Orvain, éleveur, vice-président du Parc et Conseiller régional, rassemble 4 collèges d'adhérents : les éleveurs, les propriétaires des terres d'estive, les institutions et les bergers. « *L'association permet d'organiser la démarche, et entérine l'approche multi-partenaires, étalée sur tout le territoire* », explique Marion Champetier, apprentie recrutée pour animer cette association. Elle permet également d'être visible. « *Cela nous a permis d'accéder aux aides qui jusque-là n'étaient réservées qu'aux départements de l'Aquitaine* », constate Olivier Villa. Avec ce nouvel outil, le nombre d'estives devrait rapidement augmenter. En effet, plusieurs propriétaires ont du foncier à entretenir et de nouveaux éleveurs souhaitent se constituer en groupements pastoraux !

* « *Elle remet le pastoralisme au goût du jour* », revue Dard Dard, automne 2019.

Contact : assopasto@laposte.net



De Villages en Sonnailles

En 2020, l'Association pour le Pastoralisme de la Montagne limousine va coordonner les animations « De Villages en Sonnailles ». Initié par le Conservatoire des Espaces Naturels, des éleveurs et le Parc, ce programme propose des découvertes et balades pastorales l'été, afin de sensibiliser le public à l'entretien des landes et tourbières et au métier de berger. Des animations qui ont toujours beaucoup de succès !



Photo : D. Moreau / PNR

Rendez-vous gourmands à la Maison du Parc

Confiture, coulis, miel, pains spéciaux et crêpes de blé noir ont été proposés tout au long de l'été lors des goûters organisés les jeudis après-midi, ce qui n'a pas manqué d'attirer quelques gourmands ! 171 au total ! Visiteurs d'un jour ou habitants du territoire ont pu découvrir quelques saveurs locales dont certaines ont le label « Valeurs Parc » : leurs producteurs sont engagés dans une démarche respectueuse des valeurs prônées par le Parc. Rendez-vous l'été prochain !



Photo : J. Primot

Rando Millevaches sur son mobile

Plus de 180 itinéraires sont désormais en ligne sur rando-millevaches.fr et consultables gratuitement sur l'application mobile Rando Millevaches, disponible sur les stores Android et Apple. Découvrez des circuits pédestres, VTT, équestres et de trail, en français et en anglais, adaptés à tous les profils. De nombreux descriptifs mettent en avant des points d'intérêt patrimoniaux à découvrir. Deux vidéos ont été tournées cet été avec Unity Prod et les partenaires du projet afin de promouvoir le vaste territoire du projet Rando Millevaches et de présenter l'application. Ces vidéos seront très prochainement diffusées, restez connectés !

MÉMOIRE

Aux sons des cloches

Le 28 septembre 2019, à la tombée de la nuit, a eu lieu la troisième édition de l'animation *Aux sons des cloches* à Felletin, co-organisée par le PNR de Millevaches en Limousin et la commune de Felletin. Après Treignac en 2017 puis Eymoutiers en 2018, cette manifestation a pris la forme d'une déambulation musicale, menée par Trad'Bande. Une centaine de personnes est ainsi partie à la rencontre du patrimoine sonore et bâti. L'événement a vu le jour grâce à la minutieuse collecte des sons de cloches de la Montagne limousine réalisée par Hugues Lauliac à qui cette édition 2019 fut dédiée suite à son décès. Un hommage lui a été rendu par le Président du PNR. Aux sons de musiques traditionnelles (vieilles, accordéons, chabrettes, etc.), le public a pu entendre le patrimoine felletinois comme les cloches de l'église Sainte-Valérie et la cloche de l'école élémentaire. Petites particularités cette année, il a été confié au public des cloches de brebis et de vaches à faire résonner lors de la déambulation. De même, des présentations de chaque monument ont été données par Edwige Fleury et Merise Bouard (Office de Tourisme et Association Patrimoine Felletin Environnement).

www.clocheslimousines.fr

 **Fanny COUÉGNAS** 05 55 96 97 31
f.couegnas@pnr-millevaches.fr

PRÉSERVATION

Chavanon en action : l'heure du bilan !

Le premier contrat *Chavanon en action* visait à la protection et à la restauration des milieux aquatiques. Coordonné par le PNR et regroupant 18 maîtres d'ouvrage, entre 2015 et 2019, ce programme a permis de mettre en place une dynamique sur le territoire. De nombreuses opérations multithématiques liées à l'amélioration de la qualité et de la quantité d'eau ont été initiées : restauration de la continuité écologique, aménagements agricoles, assainissement, préservation des milieux, sensibilisation... Mais 2019 ne sonne pas la fin ! En 2020, un bilan détaillé sera rédigé afin de tirer les enseignements des actions réalisées et les perspectives à venir. Le PNR proposera alors aux porteurs de projets, en lien avec les financeurs, de co-construire une nouvelle programmation cohérente. L'objectif étant de poursuivre la dynamique engagée dès 2021 via un second contrat *Chavanon en action*. Toute l'actualité du contrat est accessible sur le site internet chavanon-en-action.fr.

 **Julie COLLET et Éloïse LE ROUX**
05 55 96 97 04
j.collet@pnr-millevaches.fr
e.le-roux@pnr-millevaches.fr



Photo : S. Zemmour



Photo : PNR



La commune de Gentioux-Pigerolles a créé **deux petites balades autour du Pont de Senoueix**, permettant de découvrir en toute intimité ce bout de la Vallée du Thaurion. Le PNR de Millevaches s'est chargé de la création signalétique, car ce site emblématique rejoindra prochainement le réseau de sites de découverte du Parc.

EXPÉRIENCE

Succès pour la saison 1 de l'aire de bivouac de la Maison du Parc

Le bilan de la première saison de fonctionnement est positif : 172 personnes ont profité des installations entre mi-juin et mi-septembre, avec un niveau de satisfaction élevé. Leur profil est divers, ce qui augure de bonnes perspectives de développement : randonneurs en itinérance, familles en séjour voulant vivre une « expérience », cyclistes traversant le Parc, etc. Les platelages répondent à leur fonction multi-usages, l'absence d'espace couvert sur l'aire n'est pas gênante. Les services annexes (petit-déjeuners, location de matériel de camping...) ont été appréciés et sont un vrai plus. Quant au prix (5€/nuit/tente), il est parfaitement accepté, ce qui conforte les conclusions de l'étude conduite en 2019 par l'Ipamac (association des Parcs naturels du Massif central) qui préconisait de faire payer l'accès au bivouac.

Pour tirer les enseignements de cette saison et définir les perspectives de développement, une quarantaine de personnes s'est réunie à Saint-Sulpice-les-Bois le 22 octobre dernier. Cette rencontre a permis de rappeler que l'Ipamac met à la disposition des porteurs de projets des supports techniques (guide méthodologique, dossiers de réalisation des modèles architecturaux...) qui sont autant de pièces d'un dispositif d'accompagnement bien consolidé. De fait, dans le Parc de Millevaches, il s'agira en 2020 de conforter l'aire de la Maison du Parc et d'accompagner la réalisation d'autres aires dans les communes intéressées : Tarnac, La Villedieu, Veix, Flayat...

 **Gilles DESPEYROUX** 05 55 96 97 03
g.despeyroux@pnr-millevaches.fr



Photos : PNR



ENVIRONNEMENT



M. et Mme Cousin



« Les effets positifs sur l'environnement vont être considérables »

3 questions à Guillaume Rodier, chargé de mission au Parc naturel de Millevaches, coordonnateur du programme Sources en action avec l'Établissement Public Territorial de Bassin de la Vienne.

Quels problèmes posait le plan d'eau ?

Le plan d'eau empêchait la libre circulation des poissons et sédiments, rendue obligatoire par l'évolution de la réglementation, qui s'enrichit au fur et à mesure de la connaissance des effets négatifs liés aux plans d'eau. En effet, les sédiments grossiers étaient bloqués en amont de la digue, seules les boues étaient restituées en aval, impliquant la disparition des supports de vie pour la truite et la moule perlières.

De plus, l'eau en aval atteignait des températures bien trop élevées pour des poissons comme les truites, qui meurent à 20°C. Chaque année, c'est la consommation de 450 foyers qui s'évaporait sur la surface du plan d'eau !

Comment la commune pouvait-elle se mettre en conformité ?

La pression réglementaire pour mettre en conformité le plan d'eau s'est accélérée dans les années 2000. Pour accompagner la commune, la Fédération de pêche et de protection des milieux aquatiques de la Corrèze a réalisé deux études en 2009 et 2011 : conservation de tout ou d'une partie du plan d'eau avec dérivation de la Vienne ou effacement. À l'époque, la première solution coûtait un million d'euros, contre 200 000 € pour la seconde, sans compter les aides financières sur l'effacement, solution privilégiée par les pouvoirs publics pour son bénéfice écologique.

C'est donc l'effacement qui a été choisi...

Pour aider à la décision, le Parc a mené une étude en 2013 sur l'intégration sociale et paysagère du projet d'effacement. En 2015, dans le cadre du renouvellement du contrat Sources en action, suite à une réunion publique avec tous les acteurs, la commune a délibéré en faveur de l'effacement, sous réserve de ne pas le financer. En effet, la commune avait déjà investi beaucoup dans le plan d'eau et ses mises aux normes historiques inefficaces. Le Parc a accompagné et conseillé les propriétaires privés et publics dans les réponses réglementaires qui s'imposent à eux et a réuni les financements de l'Agence de l'eau et du Feder* pour lancer ce chantier phare de 300 000 €. En 2016-2017, a été réalisée l'étude technique, pour dimensionner et organiser le chantier, qui a démarré en mai 2019. Les habitants ont eu besoin de temps pour accepter ce changement important, mais je pense qu'ils seront fiers d'avoir contribué, à leur échelle, à des enjeux mondiaux. Car les effets positifs sur l'environnement vont être considérables.

Sources en action : www.sourcesenaction.fr

* Fonds européen de développement régional

Et au milieu coule une rivière...



Pour permettre aux poissons et aux sédiments de circuler librement, le plan d'eau de Peyrelevade a été supprimé. Un projet qui a suscité beaucoup d'inquiétudes chez les habitants. Aujourd'hui, l'étang a laissé la place à une tourbière aux reflets mordorés, traversée par la Vienne.

« Moi, je n'étais pas inquiet car, de toute façon, plus personne ne se baignait dans le lac à cause du fond tourbeux et la pêche y était en déclin... », explique Johann Cousin, qui a acheté les gîtes et repris la gestion du camping qui borde le site en 2018, juste avant l'effacement -en connaissance de cause. Jean-Louis Brette, ancien agent communal, lui, n'était pas aussi confiant : « Je pensais qu'il allait au casse-pipe le pauvre diable ! Je me suis trompé, et c'est tant mieux ! ». Effectivement, sa première saison sans le lac, cet été, a été un succès. Les touristes ont bien accepté la situation, comme le montre ce commentaire d'un client : « camping très agréable et bien tenu, au calme absolu.

Plan d'eau en cours d'assèchement pour répondre aux normes environnementales et redonner à la Vienne son cours naturel ». Ce n'était pas le cas des Peyrelevadois au départ plutôt frileux. Il faut dire que faire disparaître un plan d'eau de 11 000 m², ce n'est pas rien ! Même s'il était assez récent -il datait de 1974-, l'étang rappelait des souvenirs de jeunesse à de nombreux habitants, entre la buvette, le terrain de pétanque et la boîte de nuit. Puis la balade rituelle du dimanche... « Nous avons des raisons sentimentales, mais aussi un sentiment d'injustice : pourquoi ce diable écolo chez nous, alors que beaucoup d'autres étangs du coin ne sont pas plus en conformité », relate Jean-Louis.

Plus joli sans le béton

Et puis, de chantiers participatifs en réunions publiques, Jean-Louis a changé d'avis. « Les techniciens spécialisés nous ont expliqué ce qui allait être réalisé, en nous démontrant l'intérêt écologique et touristique. J'ai regardé le paysage différemment et trouvé le projet intéressant », avoue ce dynamique retraité. Les arguments et données scientifiques ont rassuré les habitants. « Ils étaient surpris de toute cette information technique et scientifique. Nous manquons de temps pour restituer au fur et à mesure toutes les connaissances que nous accumulons », regrette Guillaume Rodier, chargé de mission au Parc. Les travaux ont

démarré en mai 2019. L'étang a été vidé, la digue et les aménagements en béton détruits, la végétation est revenue, et aujourd'hui la Vienne retrouve son lit. « C'est plus joli sans le béton, plus naturel. Hérons, canards, truites sauvages sont de retour », se réjouit le propriétaire des gîtes et gestionnaire du camping municipal. Cette vaste zone humide sera entretenue vraisemblablement par du pastoralisme, et des aménagements sont en cours de réflexion pour valoriser ce nouveau paysage. Johann considère l'évolution du site comme une opportunité de développement. Tandis qu'il termine de rénover les 4 gîtes et les 5 logements (louables à l'année), il pense à l'avenir. « J'aimerais mettre du petit éolien et du photovoltaïque pour être autonome en énergie. Nous allons aussi créer un jardin partagé en permaculture pour les touristes et les locataires. Et j'espère un jour, une piscine, assez grande pour pouvoir accueillir les habitants ». En attendant ces beaux projets, dès l'été prochain, il va ouvrir un snack bar de produits locaux. Idéal pour boire un verre après une jolie balade dans la tourbière ! ●



Guillaume RODIER, 05 55 96 97 01
g.rodier@pnr-millevaches.fr



Photo : C. Belime



Photo : PNR



Photo : PNR

BÂTI ET PAYSAGE

Préservons notre patrimoine !

Restauration du bâti remarquable, amélioration du paysage, le Parc accompagne les collectivités dans leurs projets de valorisation du patrimoine, via différents appels à projets. De belles réalisations et de jolis projets en perspective !

Créer un point de vue, prendre en compte la dimension paysagère dans le cadre de vie, supprimer ce qui enlaidit, restaurer un moulin ou une fontaine, autant de réalisations qui rendent nos villages plus agréables et attractifs ! Ainsi à Vallière, la commune rénove sa place du champ de foire, bordées d'arbres dont certains sont déperissants. Au programme : plantation de nouveaux arbres d'essences locales et bardage en bois des ateliers communaux. Un programme qui s'inscrit dans une dynamique plus large de valorisation du patrimoine, la commune ayant déjà réhabilité l'ancienne gendarmerie pour en faire une crèche et restauré sa fontaine avec l'aide du Parc. Autre réalisation intéressante, à Veix, un ancien préfabriqué qui gâchait la vue a été supprimé en face de l'Église. À Vallière comme à Veix, le Parc joue un rôle d'accompagnateur technique et participe au montage du dossier de demande de subvention auprès de la Région Nouvelle-Aquitaine. Pour bénéficier des aides, il faut respecter des bonnes pratiques. Ainsi, dans l'appel à projet pour la restauration et la valorisation du patrimoine bâti rural public, qui concerne les parties visibles des lavoirs, moulins, pêcheries et fontaines, le ciment est rigoureusement interdit !

(cf 3 questions à Alain Mathieu, murailleur).

Conserver le patrimoine, c'est du développement local !

Le Parc a également travaillé sur le plan paysage de la Vallée de la Diège (qui concerne les communes de Saint-Germain-Lavolps, Sornac, Saint-Sulpice-les-Bois, Saint-Setiers, Bellechassagne, Saint-Pardoux-le-Vieux et Chaveroyche.) « C'est une vallée méconnue mais très riche du point de vue du patrimoine, qu'il semble important de préserver, face à des menaces pour le paysage telles que la déprise agricole, les coupes rases, la vacance du bâti », explique Florence Leplé, paysagiste au Parc. C'est pourquoi le Parc a répondu à un appel à projet du Ministère de la transition écologique et solidaire avec les différentes communes et Haute Corrèze Communauté, dans le cadre de son Plan Local d'Urbanisme intercommunal. L'objectif : faire de la valorisation du paysage un véritable vecteur de développement local. Le programme a commencé en 2019 par un état des lieux, puis habitants et acteurs (institutions, entreprises, associations...) ont imaginé des orientations pour ce paysage, qui seront déclinées en programme d'actions. On y trouve par exemple : préserver les silhouettes villageoises en limitant le phénomène d'urbanisation linéaire le long des axes routiers ; créer des percées visuelles et des points d'arrêt sur les routes paysagères ; conserver des fonds de vallées ouverts par la promotion de l'activité agricole ; gérer une forêt communale multifonctionnelle exemplaire... Une forêt en voie de diversification a d'ailleurs fait l'objet d'une visite lors d'un atelier participatif à Bellechassagne. Cet atelier, comme tous les autres, a montré que, loin d'être un élément secondaire, la question du paysage touche profondément les habitants, et que s'en emparer permet d'améliorer aussi bien l'attractivité que les conditions de vie, le tourisme et l'épanouissement ●

Plus d'informations : www.pnr-millevaches.fr/diege



3 questions à Alain Mathieu, murailleur, venu animer deux sessions de formation pour réhabiliter des murets en pierre sèche sur le territoire, en 2018 et 2019.

Qu'est-ce que la pierre sèche ?

La pierre sèche, c'est une technique qui utilise la pierre montée à sec. Elle est utilisée pour construire ou rénover des murets, des puits, des abris, des aménagements dans les jardins... Les constructions en pierres sèches laissent passer l'eau donc ne sont pas adaptées aux habitations. Mais elles sont extrêmement solides et plastiques, notamment en cas d'inondations. À condition d'être bien construites, avec beaucoup de croisements pour que ça tienne. C'est un métier très méticuleux mais le résultat est là : les murs des abris agricoles du Machu Pichu ont six siècles et n'ont pas bougé !

Quelle technique pour rénover la pierre maçonnée ?

Il faut bannir le ciment, qui crée des problèmes d'humidité et a une durée de vie maximum d'un siècle. Tout ce qui a été fabriqué en béton va s'effondrer dans 100 ans ! Alors que la chaux peut durer plusieurs siècles, comme le montrent les vestiges romains. Mortier à base de chaux, torchis, pisé, sont des techniques bien plus respectueuses pour rénover les constructions en pierre maçonnée.

Pourquoi le ciment reste-t-il le premier réflexe ?

D'abord parce que les professionnels ne sont pas toujours formés à d'autres matériaux, et que les lobbies du béton sont extrêmement puissants. Ensuite parce que la chaux est bien plus contraignante : elle a un temps de prise plus long, on ne peut pas la travailler quand il pleut, quand il gèle... Le ciment est plus facile à mettre en œuvre.

www.pierre-seche.org

Un Observatoire photo participatif

Parallèlement à l'élaboration du plan paysage, un observatoire photographique a été mis en place pour témoigner de l'évolution du paysage sur le territoire de la Vallée de la Diège. Claude Belime, photographe spécialiste du paysage, est venu réaliser les premiers clichés, puis, en novembre dernier, il a formé une dizaine de photographes amateurs hyper motivés pour capter l'évolution des paysages.



Regard de Claude Belime, photographe de paysages, sur la vallée de la Diège.

« Si le nombre d'agriculteurs a diminué drastiquement ces dernières décennies, l'activité agricole, notamment d'élevage en viande, est essentielle, comme souvent, dans la construction des paysages, et reste très importante économiquement. L'autre acteur économique puissant, la foresterie, a complètement modifié le paysage ces soixante dernières années. (...) Pour un photographe habitué à parcourir des territoires nouveaux et leurs paysages, les remaniements dus à cette nouvelle culture sont impressionnants, la perte des anciens points de vue, l'impossibilité de reconduire 90 % des anciennes cartes postales du début du XX^e siècle, la disparition de certains chemins et le remaniement d'autres semblent avoir été rapides, presque autant qu'en milieu urbain. La faible densité de population aurait pu faire croire, de loin, à un paysage abandonné, à un territoire désertique... mais il n'en est rien. Les friches sont rares, sauf peut-être dans les zones humides où elles semblent gagner du terrain. Les habitants, dont l'habitude de migration vers les centres économiques est une tradition quasi ancestrale, ont un très fort attachement à leur terre. »



Fanny COUÉGNAS 05 55 96 97 31
f.couegnas@pnr-millevaches.fr
Florence LEPLÉ 05 55 96 97 24
f.leple@pnr-millevaches.fr



Photo : A. Hanel

Photo : Architecte Simon Teyssou - real Ambiance Bois

Photo : Emmanuelle Mayer

Objectif Parc à énergie positive en 2030 !

Labellisé « Territoire à énergie positive » par l'ADEME et la Région Nouvelle-Aquitaine, le Parc naturel régional vient d'élaborer un scénario énergétique à l'horizon 2030, co-construit avec élus et citoyens sur la base d'un diagnostic précis réalisé par des experts.

Consommer 200 GWh de moins et en produire 200 de plus, voilà qui permettrait à la Montagne limousine d'être un territoire à énergie positive en 2030. Un défi atteignable, mais qui nécessite d'agir tout de suite ! Aujourd'hui, un habitant du Parc consomme plus d'énergie que la moyenne française. Ce résultat est principalement dû à la dépendance à la voiture individuelle et à l'immobilier mal isolé, associé à des modes de chauffage obsolètes, typiques des territoires ruraux. De plus, côté émissions de gaz à effet de serre, l'activité d'élevage bovin s'ajoute au transport, et là encore, nous sommes au-dessus

de la moyenne. Mais la bonne nouvelle, c'est que le territoire couvre déjà 68 % de sa consommation énergétique ! En effet, nous consommons 1 232 GWh/an et produisons 829 GWh/an d'énergies renouvelables : 35 % d'hydroélectricité et 57 % de production de bois – dont 22 sont consommés sur le territoire. Pour atteindre l'équilibre entre consommation et production, les élus, citoyens et acteurs du territoire qui ont participé à l'élaboration du scénario ont estimé qu'il était jouable de diminuer de 200 GWh la consommation (soit -17 % par rapport à 2016), et d'augmenter la production d'énergies renouvelables de 21 %,

afin d'atteindre un point d'équilibre autour des 1 000 GWh.

Une facture énergétique salée

Pour atteindre cet objectif, il est indispensable d'intégrer la question énergétique dans toutes les politiques publiques et de relocaliser la production d'énergies renouvelables. Chaque année, nous dépensons 118 millions d'euros pour acheter de l'énergie hors du territoire (essence, gaz...), et seulement 21 millions localement (énergies renouvelables). Une facture énergétique salée ! Afin de l'améliorer, il va falloir accélérer

la réhabilitation du parc immobilier existant (isolation, système de chauffage performant et écologique...), développer les sources de production d'énergies renouvelables et enfin limiter la dépendance à la voiture individuelle en développant de vraies solutions de mobilité durable. Des actions concrètes ont été proposées et discutées lors de réunions publiques : d'ici 2030, installer 7 éoliennes de plus, rénover 1 600 maisons individuelles au niveau basse consommation, 4 000 voitures électriques ou peu consommatrices sur les routes, aménager et sensibiliser à la mobilité douce et partagée...

Les collectivités en action

C'est également le rôle des collectivités d'agir aux côtés des citoyens. Et elles ont commencé ! Ainsi, la communauté de communes des Portes de Vassivière, qui s'est dotée d'un plan climat local, souhaite agir sur la rénovation du bâti, l'intermodalité au niveau de la gare d'Eymoutiers, et se penche sur la question de l'éolien participatif. La communauté de communes Vézère-Monédières-Millesources se concentre sur la mobilité. Elle souhaite déployer une trentaine de vélos à assistance électrique et embaucher un chargé de mission dédié. Les villes portes sont également assez actives :

Treignac et Meymac souhaitent équiper leurs bâtiments communaux de panneaux photovoltaïques, tandis qu'Eymoutiers vient de terminer un réseau de chaleur alimenté par une chaufferie bois communale. Sans oublier la diminution de l'éclairage public, constituant à la fois une opportunité d'économie d'énergie et un moyen de protection de la biodiversité nocturne, un enjeu important pour le Parc qui s'engage dans le projet de labellisation RICE (Réserve Internationale de Ciel Etoilé). Avec ce scénario, habitants, entreprises et collectivités disposent d'éléments concrets et d'objectifs tangibles à 2030. Alors, cap sur le Parc à énergie positive ? ●

200 GWh, ça fait combien concrètement ?

En se projetant par unités de 20 Gwh, atteindre les 200 Gwh en 10 ans devient possible ! Pour se faire une idée, 20 GWh équivalent à...

... la production de :

- 4 éoliennes de 2,5 MW
- ou
- 2 000 maisons ou 180 bâtiments tertiaires équipés en photovoltaïque
- ou
- 7 700 places de parking avec ombrières photovoltaïques ou 38 ha au sol
- ou encore
- 13 ouvrages hydroélectriques optimisés
- 27 chaufferies bois de 0,3 MW chacune
- 3 400 logements équipés d'un appareil de chauffage au bois performant
- 2 200 logements équipés de pompe à chaleur géothermique
- 5 000 maisons avec chauffe-eaux solaires
- 3 unités de méthanisation de 78 Nm³ chacune

... la consommation de :

- 1 600 maisons individuelles
- ou 3 200 appartements rénovés au niveau BBC (Bâtiment basse consommation)
- ou
- Écogestes et efficacités énergétique des équipements dans 7 900 familles
- ou
- 4 000 voitures à 3 l/100 km ou électriques
- ou encore
- 13 000 personnes se rendent au travail à vélo, ou 18 000 en covoiturage
- 210 000 m² de bureaux
- ou 320 000 m² de commerces rénovés au niveau BBC



+ de 200 GWh



- de 200 GWh



Manon CAMPENET 05 55 96 97 20
tepos@pnr-millevaches.fr



Portraits : Franck Cordier pour PPD



Photos : Emmanuelle Mayer

Se déplacer autrement, c'est possible !



Il existe quantité d'alternatives à la voiture individuelle. C'est ce que montre l'exposition « *Une autre mobilité s'invente ici* », créée par le Parc avec l'association Énergies pour demain. Cinq personnes nous racontent comment elles se déplacent sur le territoire, comme cette famille, qui vit en bordure de Meymac et marche à pied, même si c'est plus long, même s'ils ne vivent pas au cœur du bourg. L'exposition nous fait également rencontrer Jean-François, de Saint-Setiers, qui a investi dans un tricycle couché à assistance électrique, et cela lui permet de faire de l'exercice sans effort pour aller travailler et de faire de substantielles économies de carburant. « *On me demande si je n'ai pas peur des grumiers qui me doublent, mais j'ai constaté que les conducteurs sont attentionnés, s'écartent et ralentissent. Au début j'étais stressé mais maintenant j'adore. En fait on peut facilement faire 15-20 km avec ce moyen de transport* ». Il y a également ceux qui optent pour les transports en commun, et savent

de se faire conduire, se laissant aller à rêver, regarder le paysage, écouter des podcasts... Ou encore cette professeure, qui a investi dans une voiture électrique pour se rendre au collège où elle enseigne. L'exposition nous présente également Aurélie, qui se déplace énormément en stop, même pour aller à une réunion de travail à Guéret : « *le stop, c'est formidable pour rencontrer des personnes très différentes* ». Ces alternatives bousculent nos habitudes : certaines prennent plus de temps, d'autres nécessitent de prévoir ses trajets... mais c'est surtout l'occasion d'expérimenter un autre rapport au temps et à l'espace, et pour certains, de faire du sport, pour d'autres de rencontrer des gens ou encore de se sentir libre. Tous les utilisateurs ressentent une grande satisfaction à vivre autrement leurs déplacements !

> Si vous souhaitez accueillir l'exposition : Énergies pour demain 05 55 94 77 51 - contact@energiespourdemain.fr
À noter qu'une seconde vague de portraits devrait voir le jour lors de la semaine de la mobilité 2020 !

> Témoignages à écouter sur Radio Vassivière : radiovassiviere.com/2019/09/5-portraits-pour-la-semaine-de-la-mobilite/

Passer au vélo avec assistance !

À Eymoutiers, Marie-Pierre, Jean-Jacques et bien d'autres se sont équipés d'un vélo à assistance électrique pour leurs trajets quotidiens.

Afin de tester vous aussi vos déplacements de tous les jours, le Parc met 2 vélos à assistance électrique à disposition des communes pour des périodes de 3 à 6 mois afin que les habitants et employés communaux puissent les tester à titre gratuit pendant de courtes périodes (1 à 2 semaines).

Énergies pour demain prête des vélos électriques pour 15 jours, aux habitants du coin, moyennant une adhésion de 5 euros à l'association.

Le Parc propose également aux habitants un service de location longue-durée de vélos à assistance électrique :

- 70 € les 2 mois
- 160 € les 6 mois
- 280 € pour 1 an

Pour acheter un vélo à assistance électrique, il faut compter un minimum de 1300 €.

Renseignements :
Standard du PNR de Millevaches en Limousin - 05 55 96 97 00

Énergies pour demain 05 55 94 77 51
contact@energiespourdemain.fr



Photo : PNR

Semaine européenne de la Mobilité

Pour la Semaine européenne de la mobilité, en septembre dernier, le Parc a proposé diverses animations : l'exposition « *Une autre mobilité s'invente ici* » au Clau del Païs, le Défi Tècap : *Tous à l'école à pied !* ainsi que des sessions du jeu Optimov pour découvrir les solutions les plus écologiques pour un trajet de façon ludique. On vous donne rendez-vous en 2020 pour la prochaine édition.



Violette JANET-WIOLAND 05 55 96 97 23
v.janet-wioland@pnr-millevaches.fr

Propriétaires forestiers en action

Le Groupement de développement forestier Millevaches (GDF) a pour rôle de rendre accessibles et compréhensibles les techniques forestières aux propriétaires du territoire, afin qu'ils suivent la gestion et prennent les meilleures décisions.

« La filière bois est très professionnelle, sauf côté propriétaires, c'est pour cela que le GDF a été créé. Nous sensibilisons nos 140 adhérents au fait de suivre ce qu'il se passe sur leur forêt, pour qu'ils puissent mieux se prendre en charge », explique Pierre Bousquet, président. Le GDF est ouvert à tous les propriétaires, qu'ils fassent du bois d'œuvre, de chauffage, ou de trituration, du feuillus, du mélange ou du résineux. « Ce que nous déplorons, c'est la broussaille. Sur la Zone de protection spéciale Natura 2000, ce n'est pas la futaie de résineux qui s'étend, c'est la friche. C'est pour cela qu'il ne faut pas attendre d'avoir coupé pour réfléchir à la suite. » Faire les choix les plus adaptés à sa situation (éclaircie, régénération naturelle, coupe rase, reboisement, type d'essences...) nécessite d'y penser en amont. Le GDF propose donc des journées thématiques, sur les nouvelles techniques de plantations, le dépérissement forestier ou encore les choix sylvicoles. Partenaire du groupement, le Parc naturel régional intervient sur la valorisation des indices de biodiversité, les pratiques respectueuses des oiseaux ou encore sur la question de la valeur de la forêt, aussi bien économique qu'écologique.

Sur le territoire, les pratiques forestières interrogent beaucoup. Pierre Bousquet, qui se définit comme un véritable « homme des bois », fustige les attaques émanant de personnes « qui ne savent pas faire la différence entre un sapin et un épicéa », défend les propriétaires « qui aiment la forêt avant tout parce qu'il y a des petits oiseaux, du gibier et des champignons » et rappelle qu'ici, si on laissait faire la nature « tout se transformerait en hêtraie avec du houx dessous, ce qui n'est pas le meilleur pour la biodiversité, d'autant que le hêtre acidifie encore plus que le douglas ». Son leitmotiv : la forêt est une ressource locale, souvent bio, qui peut être transformée par les scieries en circuit-court. À l'heure des baisses de dotations et de la réforme de la retraite, le GDF rappelle que la forêt constitue un investissement rentable pour le futur. « Les enfants des propriétaires actuels ne sont souvent pas intéressés par la forêt et c'est dommage. Les grandes entreprises, elles, n'hésiteront pas à investir dans le secteur » ●

gdfmillevaches.overblog.com

AGRICULTURE

En chemin vers le circuit court

La ferme de Vervialle, à La Nouaille, c'est une grande famille, mise en musique par Nicolas Dupont, qui se passionne aussi bien pour le chanvre que la bien-être animale en passant par le sarrasin et l'entretien des tourbières.

Boulimique de projets, Nicolas Dupont produit du veau rosé, du brouillard, de l'agneau et une grande diversité de céréales, avec Julien Boulanger, associé du Gaec, ainsi que « Paulo et Pauline », les deux apprentis. À Vervialle, le bio est dans les gènes, alors travailler à l'entretien des milieux fragiles est une évidence. Une partie du troupeau de 200 brebis et 10 béliers part donc en estive sur le littoral de Vassivière de mai à septembre, tandis que le reste entretient les landes et tourbières Natura 2000 de ses terres de Villemonais. « Avec la sécheresse, même mes vaches peuvent aller dans la tourbière ». Ses vaches, dont il est si proche. « Je monte six de mes vaches, mes taureaux aussi. Le bien-être animal, c'est notre cheval de bataille. Je limite au maximum le stress de mes bêtes ». Nicolas s'est donc naturelle-

ment tourné vers le Pôle Viandes* dont les conditions d'abattage sont tournées vers la bien-être animale. L'objectif à la ferme de Vervialle : passer à une commercialisation en circuits courts. « Cela nous permettra de proposer plus de viande de bœuf et, j'espère, d'arrêter le brouillard. Faire partir nos veaux à 9 mois en Italie se faire engraisser à l'ensilage de maïs dans des cages, pour être abattus à 18 mois, je n'en peux plus ».

Huiles, cosmétiques et isolants à base de chanvre

Côté céréales, la ferme produit du sarrasin sur une quinzaine d'hectares, et fait partie du projet de filière locale animée par le PNR. Elle produit également du blé et de l'orge brassicole, pour la brasserie La 23 - créée par la sœur de Nicolas-, des protéagineux pour les animaux, mais aussi de la ca-

meline, du lin et du colza pour l'huile. La ferme s'est lancée dans la production de chanvre industriel sur 10 ha avec Lo Sanabao, l'association des producteurs de chanvre du Limousin. Pour vendre tous ces produits, le Gaec va créer une marque, ainsi qu'une boutique en ligne. Aux manettes d'internet, le frère de Nicolas, également associé du Gaec. Évidemment, derrière cette volonté de passer en circuits courts, il y a aussi une raison économique. Car Nicolas rêve d'offrir un salaire décent à tous les associés et apprentis. « C'est qu'il y en a, des bouches à nourrir à Vervialle » sourit-il. Sa mère, retraitée de l'exploitation, le sait bien : c'est elle qui cuisine les repas de toute la tribu chaque jour ●

www.facebook.com/VERVIALLE23/
*le Pôle Viandes Locales est en cours de construction à Masbaraud-Mérignat et ouvrira courant 2020.



Photo : GDF



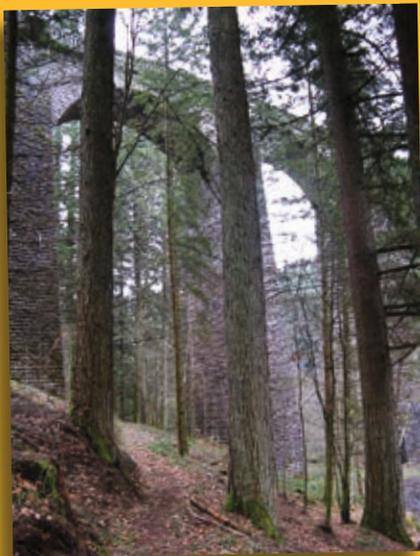
Photo : Emmanuelle Mayer

14 photographes amateurs ont participé, et 39 photos ont été reçues. Comme on pouvait s'en douter, les interprétations ont été multiples ! Voici celles qui ont retenu l'attention du jury :

En 1^{ère} position, cette photo du village de Clédats à Grandsaigne (19), par Bertrand Gerbeaux.



En 3^{ème} position, 2 photos sont à égalité : Le Viaduc des Farges à Meymac (19) d'Yvette GOUJAT



Pêcheur à Courteix (19) de Stéphanie ROUSSEL.



L'homme et la nature : influences réciproques

C'est le thème du **concours photo organisé en 2019** par le Parc naturel régional de Millevaches. Nous vous dévoilons les 4 lauréats.

En 2^{ème} position, il s'agit de la photo de Nathalie Eyer Chevallier



Les actions du Parc naturel régional de Millevaches en Limousin sont principalement financées par :



Retrouvez le Parc sur  et 

Millevaches, Journal du PNR de Millevaches en Limousin
Tél. : 05 55 96 97 00 - www.pnr-millevaches.fr